

## **PROPOS LIMINAIRE**

**Conférence de presse**

**Mercredi 26 février 2025**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour la conférence de presse hebdomadaire de la MINUSCA.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

La première information que je souhaite partager avec vous aujourd'hui est celle de la visite effectuée hier à **N'dele** dans la Bamingui-Bangoran par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la MINUSCA.

Depuis N'dele, Valentine Rugwabiza a rendu un nouvel hommage au Casque bleu tombé dans cette préfecture le 11 février dernier en rappelant qu'il était un soldat de la paix, mort lors d'une patrouille de protection des civils.

Lors de ses échanges avec les autorités locales, les membres du Comité de mise en œuvre préfectoral de l'Accord de paix, le CMOP, et la radio communautaire *N'dele pas loin*, la Représentante spéciale a transmis plusieurs messages parmi lesquels

- Un appel à la mobilisation de tous pour les opérations d'enregistrement sur les listes électorales qui doivent commencer le 11 mars ;
- La valorisation du travail effectué par le CMOP qu'elle a qualifié de « *CMOP pionnier pour la promotion de la réconciliation et de la cohésion sociale* » et auquel elle a remis deux motos et des radios portatives pour chacun de ses membres afin de faciliter leur mobilité ;
- La reconnaissance du rôle des radios communautaires comme espaces essentiels pour la diffusion d'informations de proximité.

Je vous rappelle que la MINUSCA soutient actuellement cinq radios communautaires en République centrafricaine et que 15 autres radios vont prochainement bénéficier de cet appui en équipements et formations. Des radios au service de la décentralisation de la mise en œuvre de l'Accord de paix.

+++

Restons dans le soutien de la MINUSCA au **processus de paix**, dont le programme de réduction de la violence communautaire, que vous connaissez aussi sous son acronyme anglais CVR, est l'un des outils essentiels.

Le lancement officiel de la neuvième phase de ce programme pour la région de Bangui a eu lieu hier en présence de plusieurs ministres.

801 jeunes et femmes de Bangui, Bimbo et Begoua ont été sélectionnés pour suivre des formations qui leur permettront de développer des activités génératrices de revenus dans les secteurs du commerce, de l'artisanat, et, de l'agropastoral, qui, cette année, fait l'objet d'une attention particulière.

Le programme de réduction de la violence communautaire est une initiative de la MINUSCA mise en œuvre avec le Ministère en charge du désarmement, démobilisation, réinsertion et rapatriement (DDRR) et du suivi de l'Accord de paix, l'APPR-RCA. Son objectif est d'offrir des opportunités socio-économiques aux jeunes, notamment ceux qui n'ont pas pu intégrer le processus national de DDR, ainsi qu'aux femmes vulnérables.

Le programme est actif dans 10 préfectures de la République centrafricaine et il a déjà enregistré plus de 43 000 bénéficiaires depuis son lancement en 2016.

Ce programme profite à ses bénéficiaires directs mais aussi à l'ensemble de la population.

Je viens d'évoquer l'importance d'activités agro-pastorales pour sortir de la violence tout en contribuant à la relance économique d'une région.

J'ai un exemple concret à partager avec vous.

À Ouandja-Kotto, dans la préfecture de la Haute-Kotto, 90 kg de pommes de terre viennent d'être récoltés dans le cadre d'un projet CVR visant à cultiver et à récolter des produits agricoles pour la consommation locale et la vente sur les marchés.

Le projet a permis à plus de 400 jeunes, y compris des ex-combattants, d'acquérir des compétences en agriculture et en élevage.

Selon le témoignage d'un ancien membre d'un groupe armé, aujourd'hui superviseur du site, ce projet a offert une alternative concrète aux jeunes autrefois marginalisés qui cultivent désormais des denrées qu'ils ne produisaient pas auparavant en précisant qu'ils ont acquis des compétences adaptées à leur environnement.

Mon deuxième exemple nous vient de Niem, une ville située à 90 kilomètres de Bouar dans la préfecture de la Nana-Mambéré où l'unique école primaire, qui accueille 700 élèves, dispose, depuis la semaine dernière, de salles de classes nouvellement construites ou rénovées.

Les travaux ont été effectués par des bénéficiaires du programme CVR formés à la menuiserie, à la maçonnerie et à la fabrication de briques, qui ont mis leurs nouvelles connaissances au service de la communauté.

Les gains du projet sont immenses :

- Une formation, un emploi temporaire et des revenus pour les bénéficiaires directs, autant d'éléments qui contribuent à éloigner ces jeunes des circuits de recrutement des groupes armés.
- Une école rénovée qui permet l'accès à l'éducation des enfants de Niem.

+++

L'une des autres tâches prioritaires de notre mandat est la **protection des civils** et, c'est la raison pour laquelle la Force de la MINUSCA a établi le 18 février dernier une base d'opération temporaire à Mingala dans la préfecture de la Basse-Kotto.

Les Casques bleus ivoiriens déployés sur place ont rencontré les autorités locales, les leaders communautaires et les populations afin d'évaluer la situation sécuritaire et apporter la réponse la plus appropriée.

Les unités effectuent actuellement des patrouilles afin d'améliorer la sécurisation de la localité. Des patrouilles qui devraient se poursuivre et s'intensifier au cours des prochains jours.

L'objectif de ce nouveau déploiement de la Force dans une zone où les populations civiles étaient confrontées à la menace de groupes armés est de sécuriser le terrain afin de faciliter le déploiement futur des forces de défense et de sécurité centrafricaines et de leur permettre ainsi de remplir leur responsabilité première, qui est de protéger la population et l'intégrité territoriale de la République centrafricaine.

Il s'agit également de s'assurer que la population de Mingala pourra participer aux opérations électorales, avec, en premier lieu, l'inscription sur les listes électorales.

+++

Ceci m'amène à aborder le dernier point de ce jour, celui du **processus électoral**. La Représentante spéciale du Secrétaire général l'a souligné dans son discours prononcé, jeudi dernier, lors de la réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la République centrafricaine : « *Le prochain cycle électoral représente une opportunité significative de consolider les progrès réalisés dans l'extension de l'autorité de l'Etat et de jeter les bases d'une gouvernance décentralisée. A ce titre, l'organisation d'élections transparentes, inclusives et en toute sécurité contribuera à traiter les causes profondes des conflits récurrents en RCA.* »

Et vous le savez, parmi les priorités assignées à la MINUSCA par le Conseil de sécurité dans la résolution 2759 figure le soutien aux autorités centrafricaines pour préparer et organiser des élections locales, présidentielle et législatives, libres, régulières et pacifiques prévues en 2025 et 2026.

Ces dernières semaines, le soutien de la MINUSCA s'est matérialisé par le transport de près de 7 tonnes de matériel électoral de Bangui vers les

neuf préfectures de l'aire 2 dans lesquelles vont se dérouler les opérations de révision du fichier électoral.

La MINUSCA a également continué à soutenir l'Autorité nationale des élections dans le domaine de la sensibilisation et de l'éducation civique.

Depuis début février, 125 activités ont été menées touchant plus de 23 000 personnes dont 40 % de femmes.

Et, au moment où je vous parle, se tient à deux pas d'ici, dans la salle de conférences de la base logistique de la MINUSCA, la deuxième réunion du Comité national de sécurisation du processus électoral.

Co-présidée par le Ministre de la défense et la Représentante spéciale du Secrétaire général, cette réunion rassemble des membres du Gouvernement, la Vice-Présidente et les commissaires de l'ANE, ainsi que les Gouverneurs, préfets et hauts responsables des Forces armées centrafricaines (FACA) et des forces de sécurité intérieure (FSI) et les commandants de la Force et de la Police de la Mission.

Une réunion qui est principalement consacrée aux préparatifs sécuritaires des opérations de révision du fichier électoral dans l'aire opérationnelle 2, ainsi que dans 50 centres d'inscription des préfectures de Haute-Kotto, Ouham-Fafa, Ouham et Ouaka, qui n'avaient pas pu ouvrir lors des opérations dans l'aire opérationnelle 1.

Pour rappel, l'aire opérationnelle numéro 2 comporte les préfectures de Vakaga, Bamingui-Bangoran, Basse-Kotto, Haut-Mbomou, Mbomou, Mambéré, Sangha-Mbaéré, Kemo et Ombella-Mpoko.

La sécurisation des opérations électORALES, qu'il s'agisse des opérations de révision du fichier ou des scrutins, est l'un des volets de l'appui multiforme apporté par la MINUSCA au processus électoral et ceci dans le cadre de la mise en œuvre du Plan intégré de sécurisation des élections, le PISE.

++++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

+++

Avant de donner la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango, je vous rappelle que vous pouvez retrouver en temps réel toutes les informations de la MINUSCA sur le site web de la Mission, sur Facebook, X, YouTube et Instagram. Vous pouvez aussi rejoindre notre chaîne WhatsApp.

++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.